

Rwanda Urundi  
Résidence du Rwanda.  
Territoire de Ruhengeri.  
Service de l'Agriculture.

Ruhengeri le 8 Mars 1946.

N° 43

OBUME/ Emploi camions S.T.A.  
pour transports semences.

Répartition vivres.

RUHENERI  
26991

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 3 Mars m'autorisant à utiliser, pour transporter des semences à Nyamza, les camions militaires, à condition que ce soit sous partie de temps, ces camions devant absolument être rentrés à Usa le vendredi matin pour l'entretien.

Je ne puis, dans ces conditions, employer les camions car les semences ne sont pas à Ruhengeri même ou, faute de locaux, nous ne pouvons les stocker, mais dans des gîtes situées à 15 et 30 Km. de Ruhengeri.

Les camions arrivant le mercredi après midi et devant encore aller porter leur chargement aux centres d'accueil ne sont jamais libres pratiquement avant le mercredi soir.

Aller, la nuit, sur des routes de chefferie plus ou moins dangereuses, chercher les semences, où elles sont, est chose impossible; je pense d'ailleurs que les camions S.T.A. ne peuvent rouler la nuit. Par contre, en faisant les chargements le ~~mercredi~~ jeudi matin également et en faisant partir les camions à la barrière de 14 heures le midi, je ne puis vous les renvoyer pour le vendredi matin à Usa.

J'ai donc recours aux transporteurs privés.

Voici la répartition des dernières envois que vous avez faits à Ruhengeri:

Colonne du 23. février II camions.

6 Shyira  
2 Gitovu  
5 Rwaza.

Colonne du 1 Mars II Camions.

3 Shyira  
2 Gitovu  
3 Rwaza.

I Camion le 27 février. (Prison, Territoire, Personnel Gouvernemental)

Colonne du 3 Mars. II Camions.

6 Shyira.  
2 Gitovu  
1 Régie pyrèthre.  
4 Iwaza.

Dorénavant 10 1/2 camions nous suffiront par semaine, soit 10 camions et 1/2 camions alternativement.

Aujourd'hui, le camion 2020 est arrivé sous la pluie et sans sa bâche. Son chargement était dans un état déplorable.

L'Agronome J. Lens.

A Monsieur le Chef du Service  
du Ravitaillement - USA.

C.P.I. A Monsieur le Résident du Rwanda - KIGALI

C.P.I. A Monsieur l'Administrateur Territorial - RUHENERI.